

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024



# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- **o.** Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - **1.** Le mot du Président ;
- **2.** Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
  - **3.** Présentation du rapport d'activité 2023 ;
    - **4.** Les moyens humains de l'ATD ;
  - **5.** Développement de nouvelles compétences;
  - **6.** Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- **7.** Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
  - **8.** Questions diverses.

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

Extrait des statuts de l'ATD validés par délibération n°AG-2018-07.

### **Article 9 : Composition de l'Assemblée générale**

« L'Assemblée générale comprend tous les membres de l'Agence. »

### **Article 10 : Convocation, rôle et fonctionnement de l'Assemblée générale ordinaire**

« L'Assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si **un cinquième de ses membres est présent ou représenté**. Il est précisé qu'un membre présent ne peut détenir qu'un seul pouvoir. »

Nombre de pouvoirs nominatifs : **xx**

Nombre de pouvoirs non nominatifs à attribuer : **xx**

Quorum fixé à : 73 ( $\cong 361/5$ ).

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### Le mot du président



L'année 2023 a été mise à profit pour atteindre des objectifs stratégiques indispensables au maintien de la qualité du service rendu aux territoires, au profit de l'amélioration du cadre de vie des Icaunais.

Ces objectifs s'articulent autour de la nécessité de :

- **consolider** la place de l'Agence technique départementale (ATD) au sein du paysage institutionnel local de l'ingénierie publique ;
- **positionner** l'ATD comme un tiers de confiance auprès de ses adhérents ;
- **travailler en réseau**, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire ;
- **développer** une politique active de communication.



L'année 2024 verra l'ATD consolider et développer son offre de service, toujours pour répondre au mieux aux besoins des collectivités.

Qu'il s'agisse de porter de nouvelles politiques publiques, en s'adaptant aux enjeux du changement climatique, ou bien de qualifier un niveau de service sur des domaines déjà investis par l'ATD, l'établissement s'organise pour être en capacité de vous accompagner dès 2024 sur les domaines suivants :

- La **gestion intégrée des eaux pluviales** ;
- L'**accessibilité** de la voirie, des espaces et bâtiments publics aux personnes en situation de handicap ;
- La sécurité des **ouvrages d'art**.

Un autre enjeu stratégique consiste à ce que l'ATD s'adapte aux nouveaux besoins que les communautés de communes vont éprouver suite au transfert par la loi, du bloc communal au bloc communautaire, des **compétences eau et assainissement** au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Enfin le dernier sujet vise à consolider la structure en créant une mission de **Système d'information géographique** (SIG) au sein de l'ATD permettant notamment de proposer de nouveaux services cartographiques à nos adhérents.

Agréable lecture à tous.



# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- o. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - 1. Le mot du Président ;
- **2. Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;**
  - 3. Présentation du rapport d'activité 2023 ;
    - 4. Les moyens humains de l'ATD ;
  - 5. Développement de nouvelles compétences;
  - 6. Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- 7. Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
  - 8. Questions diverses.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

N° Délibération	Date AG	Thématique	Intitulé	Visa Préfecture
AG-2023-01	13/04/2023	GOUVERNANCE	Approbation du PV de la séance du 07/04/2022	27/04/2023
AG-2023-02	13/04/2023	ACTIVITE DE L'AGENCE	Présentation du rapport d'activité 2022	27/04/2023
AG-2023-03	13/04/2023	ACTIVITE DE L'AGENCE	Présentation du site Internet de l'ATD	27/04/2023
AG-2023-04	13/04/2023	BUDGET	Présentation du compte de gestion 2022	27/04/2023
AG-2023-05	13/04/2023	BUDGET	Présentation du compte administratif 2022	27/04/2023
AG-2023-06	13/04/2023	BUDGET	Présentation de l'affectation du résultat 2022	27/04/2023
AG-2023-07	13/04/2023	BUDGET	Présentation du budget primitif 2023	27/04/2023

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

**Sur proposition du Président de l'Agence technique départementale de l'Yonne,**

L'assemblée générale ordinaire de l'Agence technique départementale **approuve** le procès verbal de la séance précédente du 13 avril 2023, notifié aux membres de l'ATD le 28 avril 2023.

Contre	Pour	Abstention

**Délibération n°AG-2024-01**

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- o. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - 1. Le mot du Président ;
- 2. Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
- **3. Présentation du rapport d'activité 2023 ;**
  - 4. Les moyens humains de l'ATD ;
  - 5. Développement de nouvelles compétences;
  - 6. Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- 7. Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
  - 8. Questions diverses.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024



### Rapport d'activité de l'Agence technique départementale de l'Yonne

Année 2023



10, avenue du 4<sup>e</sup> Régiment d'infanterie - 89 000 Auxerre  
Standard : 03 86 34 61 01  
<https://www.atd89.fr/>  
[atd@yonne.fr](mailto:atd@yonne.fr)



# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Sur proposition du Président de l'Agence technique départementale de l'Yonne,

Les membres de l'Agence technique départementale sont **informés** du rapport d'activité de l'ATD 89 au titre de l'année 2023, et notamment des éléments suivants :

Bilan 2023						
Conventions signées					Opérations suivies	
Thématique	Nb de conventions	%	Montant HT des conventions	%	Nb d'opérations suivies	%
Voirie/Espace public	57	47%	94 250,00 €	19%	93	36 %
Assainissement	21	17%	152 060,63 €	30%	101	39 %
Bâtiments publics	34	28%	227 320,60 €	45%	47	18 %
Eau potable / Défense incendie	10	8%	30 875,00 €	6%	16	6 %

Total	122	504 506,23 €	257
-------	-----	--------------	-----

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Le détail thématique des 257 opérations qui ont été suivies par l'ATD pour le compte de ses adhérents en 2023 est le suivant :

<b>Voirie / Espaces publics (2023)</b>		<b>Assainissement (2023)</b>	
<i>Assistance de l'ATD par type d'opération (en nb d'opérations suivies)</i>		<i>Assistance de l'ATD par type d'opération (en nb d'opérations suivies)</i>	
Aménagements de sécurité routière en agglomération	<b>46</b>	Maîtrise d'œuvre / Travaux / réseaux et/ou stations	<b>36</b>
Divers aménagements de voirie	<b>12</b>	Schémas directeurs d'assainissement	<b>32</b>
Entretien de voirie (Diag./Prog./Travaux)	<b>10</b>	Etudes préalables	<b>17</b>
Aménagements d'espace en cœur de village	<b>9</b>	Études de gestion des eaux pluviales	<b>4</b>
Plan de circulation / Cheminements / Stationnement	<b>6</b>	Études de faisabilité	<b>4</b>
Sécurisation des entrées de ville	<b>3</b>	Renouvellement des marchés de prestation / délégation de service public	<b>2</b>
Plan-guide d'aménagement	<b>3</b>	Suivi des prestations de service / Délégations de service public	<b>2</b>
Cheminements doux	<b>2</b>	Préfiguration des futurs services publics de l'eau et de l'assainissement	<b>3</b>
Tableau de classement de voirie intercommunale	<b>1</b>	Règlement de service	<b>1</b>
Diagnostic d'ouvrage d'art	<b>1</b>		
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>Total</b>	<b>101</b>

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Bâtiments publics (2023)		Eau potable / Défense incendie (2023)	
<i>Assistance de l'ATD par projet (en nb d'opérations suivies)</i>		<i>Assistance de l'ATD par type d'opération (en nb d'opérations suivies)</i>	
Aménagement / Construction de groupe et/ou restaurants scolaires	11	Etudes & travaux de réhabilitation/construction d'ouvrages de production, traitement, stockage et distribution d'eau potable	7
Réhabilitation / Construction de bâtiments publics divers (commerces de proximité, services à la population, salles polyvalentes, etc.)	10	Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie	4
Construction de bâtiments à destination de la petite enfance	5	Études diagnostic / Schéma directeur d'eau potable	3
Réhabilitation / Réaménagement de mairie	5	Accompagnement au renouvellement d'un contrat de DSP ou de prestation	1
Restauration d'églises et autres bâtiments patrimoniaux	4	Étude de bassin d'alimentation de captage d'eau potable	1
Réhabilitation / Réaménagement de logements communaux	4	<b>Total</b>	<b>16</b>
Diagnostic et/ou programme de mise en accessibilité	3		
Aménagement / Construction de bâtiments à vocation sportive	2		
Aménagement d'une maison des étudiants en santé	1		
Réhabilitation d'un EHPAD	1		
Inventaire et analyse du patrimoine immobilier	1		
<b>Total</b>	<b>47</b>		

Contre	Pour	Abstention

Délibération n°AG-2024-02

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- o. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - **1.** Le mot du Président ;
- **2.** Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
  - **3.** Présentation du rapport d'activité 2023 ;
- **4.** Les moyens humains de l'ATD ;
  - **5.** Développement de nouvelles compétences;
- **6.** Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- **7.** Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
  - **8.** Questions diverses.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### ORGANIGRAMME



#### DIRECTION

**Yvan TELPIC**

03 86 34 61 02

[yvan.telpic@yonne.fr](mailto:yvan.telpic@yonne.fr)

#### MISSION SIG

Chargé(e) de mission SIG

Poste vacant

#### PÔLE ADMINISTRATIF

Assistante comptable

**Kathia VERGER**

03 86 34 61 04

[kathia.verger@yonne.fr](mailto:kathia.verger@yonne.fr)

Secrétariat,

Aide à la recherche de financements

**Sandrine SEBASTIAN**

03 86 34 61 01

[sandrine.sebastian@yonne.fr](mailto:sandrine.sebastian@yonne.fr)

#### PÔLE PATRIMOINE

Responsable de pôle

**Pierre DELPEUT**

03 86 34 61 05

[pierre.delpeut@yonne.fr](mailto:pierre.delpeut@yonne.fr)

Chargé d'opérations en bâtiment

**Geoffroy LAVOCAT**

03 86 34 61 06

[geoffroy.lavocat@yonne.fr](mailto:geoffroy.lavocat@yonne.fr)

Chargée d'opérations en bâtiment

**Sylvie LEBAS**

03 86 34 61 12

[sylvie.lebas@yonne.fr](mailto:sylvie.lebas@yonne.fr)

Chargé d'opérations en voirie,  
espaces publics

**Guillaume PETIT**

03 86 34 61 13

[guillaume.petit@yonne.fr](mailto:guillaume.petit@yonne.fr)

Chargé d'opérations en voirie,  
espaces publics

**Romuald LETEUR**

06 72 70 22 91

[romuald.leteur@yonne.fr](mailto:romuald.leteur@yonne.fr)

Chargé d'opérations en voirie,  
espaces publics

**Raoul de LUIZ ORTEGA**

03 86 34 61 14

[raoul.de-luiz-ortega@yonne.fr](mailto:raoul.de-luiz-ortega@yonne.fr)

#### PÔLE EAU POTABLE

Responsable de pôle

**Hervé RATON**

03 86 34 61 08

[herve.raton@yonne.fr](mailto:herve.raton@yonne.fr)

#### PÔLE ASSAINISSEMENT

Responsable de pôle

**Anthony MENET**

03 86 34 61 07

[anthony.menet@yonne.fr](mailto:anthony.menet@yonne.fr)

Chargée d'opérations en eau &  
assainissement

**Véronique SIMONNET**

03 86 34 61 09

[veronique.simonnet@yonne.fr](mailto:veronique.simonnet@yonne.fr)

Chargée d'opérations en eau &  
assainissement

**Aude FLEURY**

03 86 34 61 11

[aude.fleury@yonne.fr](mailto:aude.fleury@yonne.fr)



# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- 0. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - 1. Le mot du Président ;
- 2. Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
  - 3. Présentation du rapport d'activité 2023 ;
    - 4. Les moyens humains de l'ATD ;
- **5. Développement de nouvelles compétences ;**
  - 6. Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- 7. Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
  - 8. Questions diverses.

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

### Perspectives d'évolution

*/ Développement de l'offre et/ou du niveau de service*

→ Créer une **mission SIG** au sein de l'ATD

- ↘ **Héberger** les données cartographiques des adhérents (plans des réseaux, plans de récolement, *etc.*) ;
- ↘ **Consolider** la structure ;
- ↘ **Capitaliser** les études produites par l'ATD et les partager avec nos partenaires ;
- ↘ **Nouer** des partenariats avec les structures hébergeant de la donnée géolocalisée.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### Perspectives d'évolution

#### */ Développement de l'offre et/ou du niveau de service*

- Qualifier l'accompagnement de l'ATD sur les **ouvrages d'art** ;
- Rédiger des études de faisabilité sur la **gestion intégrée des eaux pluviales** ;
- Élaborer des plans accessibilité de la voirie et des espaces publics (**PAVE**) ainsi que des diagnostics d'**accessibilité des bâtiments publics** aux personnes en situation de handicap ;
- Proposer des **accord-cadres** à bons de commande sur la thématique de l'eau ;
- Aider les EPCI dans l'**élaboration de leur PPI** sur la thématique de l'assainissement.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Sur proposition du Président,

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, valide les propositions suivantes :

- Créer une mission **SIG** au sein de l'ATD ;
- Qualifier l'accompagnement de l'ATD sur les **ouvrages d'art** ;
- Rédiger des études de faisabilité sur la **gestion des eaux pluviales** ;
- Élaborer des plans accessibilité de la voirie et des espaces publics (**PAVE**) ainsi que des diagnostics d'**accessibilité des bâtiments publics** aux personnes en situation de handicap ;
- Proposer des **accord-cadres** à bons de commande sur la thématique de l'eau ;
- Aider les EPCI dans l'**élaboration de leur PPI** sur la thématique de l'assainissement.

### Délibération n°AG-2024-03

Contre	Pour	Abstention

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- o. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - 1. Le mot du Président ;
- 2. Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
  - 3. Présentation du rapport d'activité 2023 ;
    - 4. Les moyens humains de l'ATD ;
  - 5. Développement de nouvelles compétences ;
- **6. Information sur le modèle économique de l'ATD ;**
  - 7. Information sur les éléments budgétaires et comptables ;
    - 8. Questions diverses.

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

### Réévaluation des montants des adhésions à l'Agence technique départementale pour l'année 2024

#### Contexte

- Nécessité d'assurer la **viabilité du modèle économique** de l'ATD 89 ;
- Nécessité de **consolider** la structure, de **développer l'offre de service** et d'**affiner le niveau de service** ;
- **Augmentation des charges de personnels** et frais assimilés (chapitre 12) en raison, en particulier de l'augmentation des effectifs et de leur spécialisation ;
- 5 années de **stabilité des montants des cotisations** des adhérents à l'ATD 89 (la précédente réévaluation datant du 01/01/2019) ;

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### Réévaluation des montants des adhésions à l'Agence technique départementale pour l'année 2024

→ Réévaluation (par délibération CA-2023-22) de :

↘  $\cong 7\%$  pour les communes, EPCI, syndicats ;

↘  $\cong 10\%$  pour le Département ;

	Anciens tarifs		Nouveaux tarifs 2024	
<b>EPCI</b>				
Tarif « unique » emportant adhésion gratuite des communes	0,94	€/hab/an	<b>1,00</b>	€/hab/an
Tarif avec cotisation supplémentaire des communes	0,65	€/hab/an	<b>0,70</b>	€/hab/an
<b>Commune</b>				
Si l'EPCI adhère avec le tarif « unique »	Gratuit		Gratuit	
Si l'EPCI adhère avec cotisation supplémentaire de la commune)	0,50	€/hab/an	<b>0,54</b>	€/hab/an
Commune « seule »	1,30	€/hab/an	<b>1,40</b>	€/hab/an
<b>Syndicat</b>				
Avec 1 domaine de compétence technique	0,15	€/hab/an	<b>0,16</b>	€/hab/an
Avec 2 domaines de compétence technique	0,30	€/hab/an	<b>0,32</b>	€/hab/an
Avec 3 domaines de compétence technique	0,45	€/hab/an	<b>0,48</b>	€/hab/an
<b>PETR</b>				
	Gratuit (si tous les EPCI adhèrent)			
<b>Département</b>	304 500,00	€/an	<b>335 707,00</b>	€/an (1 €/hab/an)

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### Réévaluation des tarifs des prestations de l'ATD

#### Contexte

- Les tarifs des prestations de l'ATD sont les suivants :
  - ↘ 325,00 € HT/jour ;
  - ↘ 2,1 % du coût des travaux.
- Ils sont **indexés sur l'indice ingénierie** (ING – base 2010 – série 001711010) ;
- Ils n'ont été **réévalués qu'une seule fois il y a 5 ans**, fin 2018 (de 5%) ;
- L'indice ING a augmenté de **13,35 %** de début 2019 à juillet 2023 ;
- **Augmentation des dépenses de fonctionnement de l'ATD** (chapitre 12 – charges de personnel) de 19,4 % de 2022 à 2023.

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

### Réévaluation des tarifs des prestations de l'ATD

Réévaluation de 7 % du tarif des prestations de l'ATD (par délibération n°CA-2023-23) de la manière suivante :

→ **Réévaluer** de 7 % en moyenne les tarifs HT des prestations de l'ATD 89, en suivant la tendance d'augmentation de l'indice ING, comme il suit :

- ↘ Mission au temps passé : **350,00** € HT/jour ;
- ↘ Mission forfaitaire : **2,2** % maximum du coût HT des travaux.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

### Réévaluation des montants des adhésions et du tarifs des prestations de l'ATD

L'Assemblée générale ordinaire de l'ATD est informée de la réévaluation des montants des cotisations et des tarifs des prestations (conformément aux délibérations n°CA-2023-22 & 23), de la façon suivante :

#### Pour les cotisations

- ↘ ≅ + 7 % pour les communes, EPCI, syndicats ;
- ↘ ≅ + 10 % pour le Département.

#### Pour les tarifs des prestations (+ 7 %) :

- ↘ Mission au temps passé : 350,00 € HT/jour ;
- ↘ Mission forfaitaire : 2,2 % maximum du coût HT des travaux.

#### Délibération n°AG-2024-04

Contre	Pour	Abstention

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

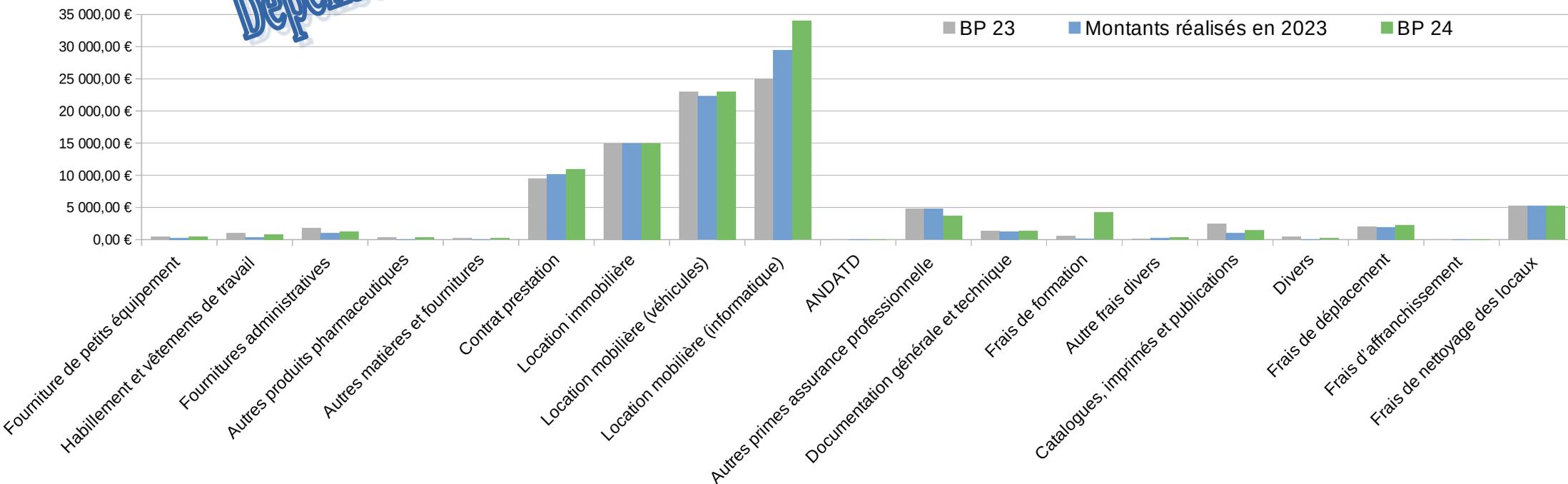
- **Préambule** : Intervention de l'agence France locale ;
- o. Vérification du quorum / Attribution des pouvoirs ;
  - 1. Le mot du Président ;
- 2. Approbation du procès verbal de la séance du 13 avril 2023 ;
  - 3. Présentation du rapport d'activité 2023 ;
    - 4. Les moyens humains de l'ATD ;
  - 5. Développement de nouvelles compétences ;
- 6. Information sur le modèle économique de l'ATD ;
- **7. Information sur les éléments budgétaires et comptables ;**
  - 8. Questions diverses.

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Dépenses

Accostage des crédits 2023 / Budget 2024  
Chapitre 11 : Charges à caractère général



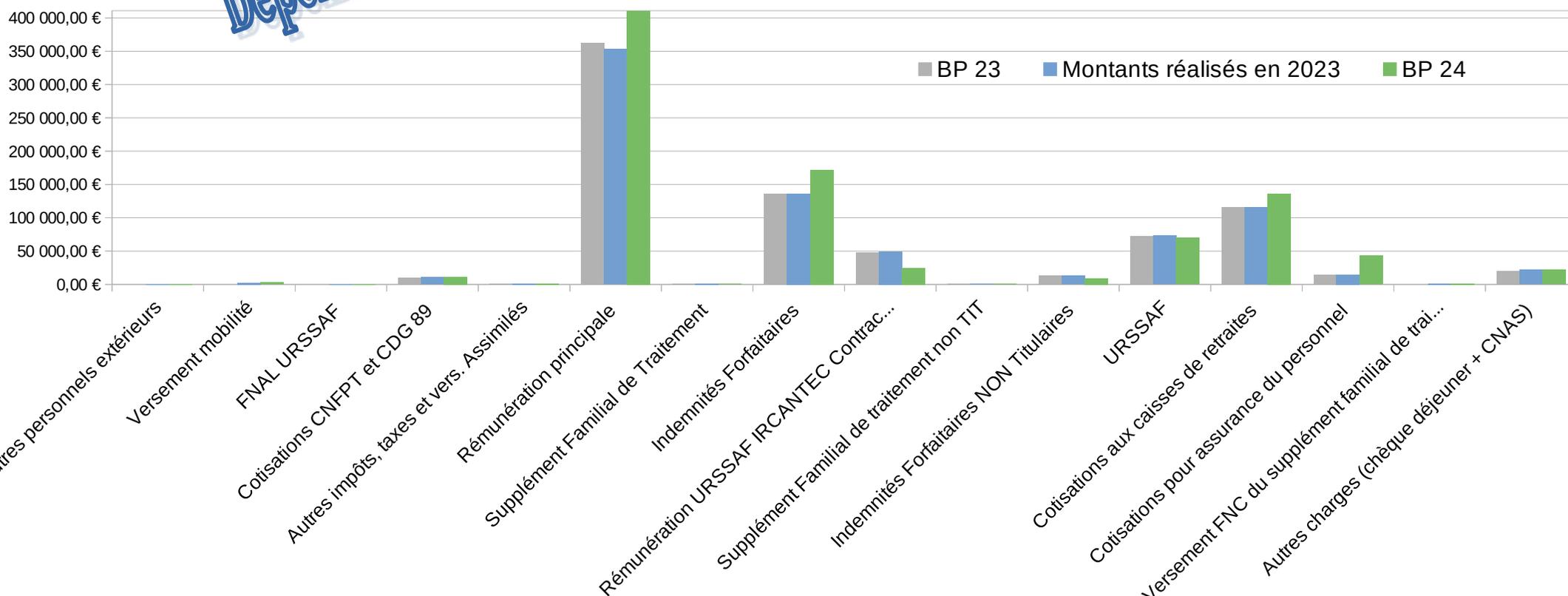
Taux d'accostage global du chapitre 11 : **99,57 %**

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Dépenses

Accostage des crédits 2023 / Budget 2024  
Chapitre 12 : Charges de personnels et frais assimilés



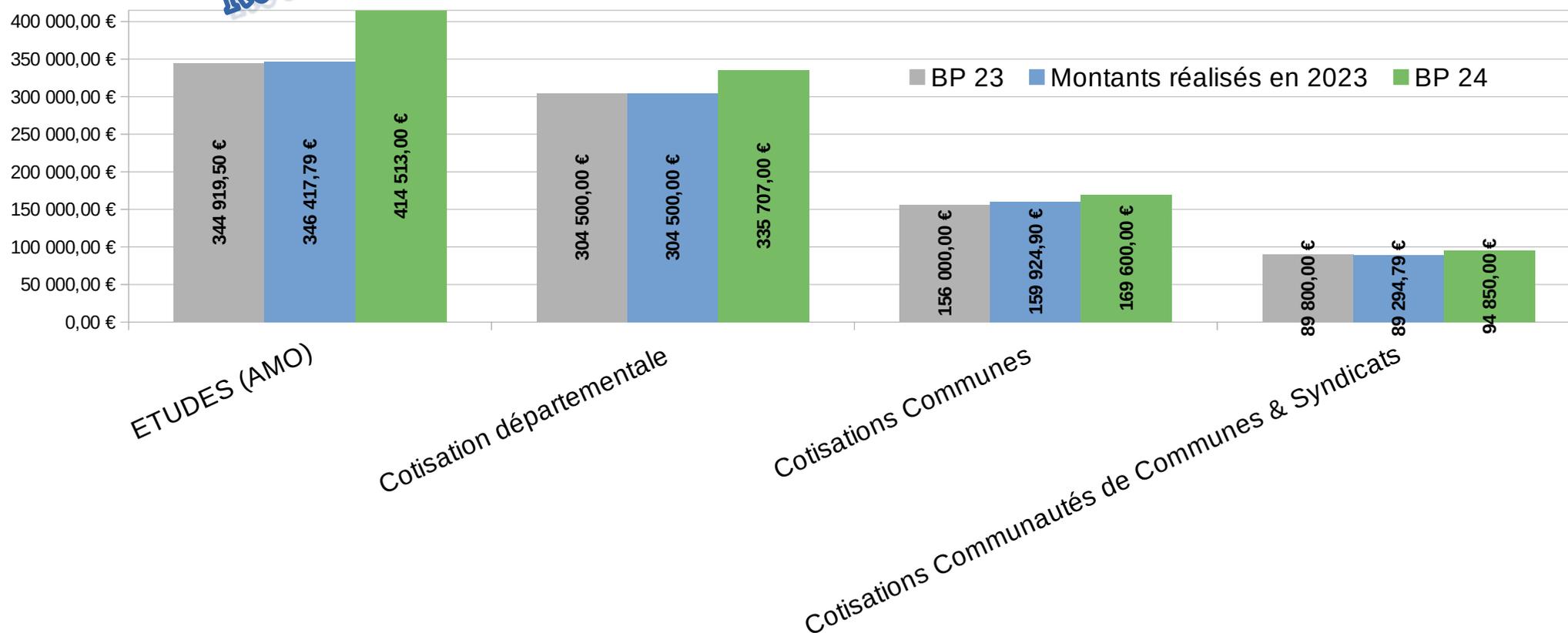
Taux d'accostage global du chapitre 12 : **99,82 %**

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

Recettes

Accostage des crédits 2023 / Budget 2024  
Recettes de fonctionnement : Adhésions et Etudes



Taux d'accostage global des recettes : **100,55 %**

# Agence technique départementale

## Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024

**Sur proposition du Président de l'Agence technique départementale de l'Yonne,**

- ✓ **Vu** l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2023 de **36 569,22 €** ;
- ✓ **Vu** l'excédent antérieur reporté par délibération n° CA-2023-08 de **295 297,65 €** ;
- ✓ **Vu** l'excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023 de **331 866,87 €** ;
- ✓ **Vu** l'état des restes à réaliser en recettes constaté par l'ordonnateur pour un montant de **912 371,49 €** ;
- ✓ **Vu** le déficit d'investissement constaté au 31/12/2023 de **1 567,50 €** repris au budget 2024 au compte 001 ;
- ✓ **Vu** la proposition de maquette du budget primitif 2024 s'établissant à **1 014 827,50 €** pour la section de fonctionnement ;
- ✓ **Vu** la proposition de maquette du budget primitif 2024 s'établissant à **1 567,50 €** pour la section d'investissement ;

L'Assemblée générale de l'Agence technique départementale est informée des éléments de clôture de l'exercice budgétaire 2023 et du budget primitif 2024.

Contre	Pour	Abstention

**Délibération n°AG-2024-05**

# Agence technique départementale

## *Assemblée générale ordinaire du 04/07/2024*

Merci pour votre attention

Questions diverses

